

MAIRIE LE BELLAY EN V

Envoyé en préfecture le 10/12/2020 Reçu en préfecture le 10/12/2020

Affiché le

ID: 095-219500543-20201204-56_2020-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°56

DATE DE LA	L'an deux mille vingt
CONVOCATION	Le quatre décembre deux mille vingt à dix huit heures et quarante cinq
26/11/2020	minutes
DATE D'AFFICHAGE AU	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s'est réuni à la
PUBLIC	mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de
26/11/2020	la commune
NOMBRE DE	<u>Etaient présents</u> : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT –
CONSEILLERS	Olivier MAUGER – Olivier FLIGNY- Guillaume LEVEQUE – Laurent RONDEAU —
	Isabelle ROBERT.
En exercice : 11	
Présents : 9	<u>Absent représenté</u> : Monsieur José MATIAS CARVALHO DE MOURA (pouvoir donné à Mme Isabelle ROBERT)
Absent(s): 2	·
Votants : 10	<u>Absent</u> : Monsieur Sylvain GUICHARD
	Secrétaire de séance : Monsieur Alain PIGEONNIER
	Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBERATION	Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, par délibération en date du 21
N°56	juillet 2020, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Vexin
	Centre a procédé à l'adoption de ses statuts.
OBJET:	
Nouveaux statuts CCVC	La notification aux communes est en date du 14 septembre 2020.
CCVC	Vu l'arrêté Préfectoral en date du 26 décembre 2012 portant création de la
	Communauté de Communes Vexin Centre à compter du 1er janvier 2013,
	Vu le dernier arrêté Préfectoral en date du 15 janvier 2018 portant modification des statuts de la Communauté de Communes Vexin Centre à compter du 1 ^{er} janvier 2018,
	Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 21 juillet 2020 adoptant les statuts de la Communauté de Communes Vexin Centre,
	Après exposé de Monsieur le Maire,

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse: Grande Rue Prolongée 95750 LE BELLAY EN VEXIN Tél: 01 34 67 42 75 Mail: mairie@lebellayenvexin.com

Site: www.lebellayenvexin.fr

Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)

Permanence élu : samedi de 10h à 11h30





MAIRIE LE BELLAY EN

Envoyé en préfecture le 10/12/2020 Reçu en préfecture le 10/12/2020

Affiché le

ID: 095-219500543-20201204-56_2020-DE

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au **vote à main levée** à la demande de la majorité des conseillers :

- approuve à l'unanimité les statuts de la Communauté de Communes Vexin Centre à l'unanimité
- autorise à l'unanimité Monsieur le Président de la Communauté de Communes Vexin Centre à solliciter l'arrêté de Monsieur le Préfet pour la modification des statuts sous réserve de l'obtention de la majorité définie à l'article L.5211-5 du CGCT,

-autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

CACHET MAIRIE

Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 07/12/2020 EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Ludovic BAZOT

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse: Grande Rue Prolongée 95750 LE BELLAY EN VEXIN Tél: 01 34 67 42 75 Mail: mairie@lebellayenvexin.com

Site: www.lebellayenvexin.fr

Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)

Permanence élu : samedi de 10h à 11h30

